

Informations pour la Journée du lait à la pause du 31 octobre 2024

Frais	Aucun frais n'est à votre charge. Le matériel que vous commandez et l'envoi sont gratuits. Swissmilk prend en charge les coûts d'achat du lait (y compris le lait sans lactose). Voir le paragraphe « Forfait que nous vous remboursons ».
Organisation	En ce qui concerne l'organisation, la distribution et le contact avec les écoles, Swissmilk a besoin de votre aide. Déterminez avec l'école combien d'élèves au total participeront. Inscrivez-vous et commandez le matériel nécessaire en fonction du nombre de participant·es au moyen du formulaire d'inscription et de commande sur notre site web. Notre check-list vous aide à gérer l'organisation de cette journée.
Quantité de lait	Veillez compter 2 dl de lait par enfant, ce qui correspond à 1 portion.
Achat du lait	Vous êtes responsable de l'achat du lait. Vous pouvez vous ravitailler auprès d'un producteur de lait, d'un commerçant, ou dans un magasin suisse de votre choix (p. ex. Coop, Migros, Volg, etc.). Swissmilk prend en charge les coûts d'achat du lait (y compris le lait sans lactose). Voir le paragraphe « Forfait que nous vous remboursons ».
Forfait que nous vous remboursons	<p>Commande Lors de la commande, veuillez indiquer le nombre d'enfants qui participeront. Merci d'indiquer le nombre de participant·es le plus précisément possible, car le forfait pour l'achat du lait – que nous vous remboursons – sera calculé sur cette base.</p> <p>Montant du forfait Nous prévoyons actuellement un forfait de CHF 0.44/enfant. Sous réserve de modifications.</p> <p>Coordonnées bancaires ou postales Pour que nous puissions vous verser le forfait pour les coûts d'achat du lait, nous avons besoin de vos coordonnées bancaires ou postales. Vous pouvez les indiquer dans le formulaire d'inscription et de commande.</p> <p>Décompte/virement du forfait pour le lait Si les coordonnées bancaires ou postales sont correctement indiquées, le montant forfaitaire sera versé d'ici à la fin novembre sur le compte indiqué.</p>
Lait de la ferme	Vous êtes producteur·trice de lait et utilisez le lait de votre ferme ? Nous vous rappelons que le lait doit être pasteurisé. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans la notice d'hygiène en ligne sur www.swissmilk.ch/laitalapause .
	<p>Remboursement du lait de la ferme Le lait de votre ferme vous est également remboursé via le forfait.</p>
Utilisation d'arômes tels que poudre à milkshake et d'Ovomaltine	Par souci d'une alimentation équilibrée, nous vous recommandons de servir uniquement du lait non sucré (lait nature) lors de la Journée du lait à la pause. Si vous souhaitez quand même offrir du lait aromatisé, vous pouvez commander les arômes chez nous (Ovomaltine et/ou poudre à milkshake fraise). Au préalable, vous devez obtenir l'accord de la direction de l'école afin de ne pas enfreindre les règles relatives aux

	dix-heures. Merci d'utiliser les arômes avec modération. Dosages recommandés: 1 sachet d'Ovomaltine (750 g) = 10 litres de lait = 50 portions 1 boîte de poudre à milkshake (350 g) = 6,4 litres de lait = 32 portions
Lait sans lactose	Il se peut que des enfants soient intolérants au lactose. Pensez-y et prévoyez pour eux du lait sans lactose (achetez-en 1 à 2 litres). Les coûts vous seront également remboursés au moyen du forfait.
Boissons végétales	Veuillez noter que les boissons végétales (boisson au soja, à l'avoine, aux amandes, etc.) ne sont pas remboursées.
Commande de matériel	Veuillez commander le matériel (affiches, flyers, gobelets, sacs, etc.) sur notre site Internet au moyen du formulaire d'inscription et de commande ou télécharger le matériel par voie électronique à l'adresse www.swissmilk.ch/laitalapause .
Quantités	Vous pouvez commander tout le matériel dont vous avez besoin ; merci de ne pas en commander plus que nécessaire. Le matériel d'information est créé spécialement pour cette occasion. Afin que nous puissions planifier la production des quantités exactes, les commandes doivent nous parvenir en temps voulu et doivent être raisonnables et appropriées. Le matériel en trop ne peut pas être réutilisé.
Matériel manquant	Pour des raisons logistiques, la livraison peut être effectuée en plusieurs colis. Si, à la date du 11 octobre 2024 , du matériel devait encore manquer, veuillez vous manifester sans délai à l'adresse laitalapause@swissmilk.ch ou au numéro de téléphone 031 359 57 28 afin que vous le receviez à temps. Merci de ne pas remplir le formulaire d'inscription et de commande une nouvelle fois.
Délai de commande et livraison	Le formulaire d'inscription et de commande peut être soumis en ligne jusqu'au 30 août 2024 . Le matériel doit être commandé au moyen du formulaire d'inscription et de commande et sera livré entre mi-septembre et mi-octobre.
Stand pour la distribution	Vous êtes responsable des contacts avec l'école, de l'installation et du démontage, de l'élimination des déchets, ainsi que de la distribution de lait. Le stand peut être une simple table, éventuellement décorée.
Emplacement et responsable	Veuillez nous signaler assez tôt les éventuels changements d'emplacement ou de personnel (nouveau responsable de stand, annulation de l'événement sur un site prévu, déplacement de stand, etc.).

Si vous avez des demandes particulières ou des questions, nous vous répondons volontiers.

Pour les **commandes supplémentaires/annulations**, les questions relatives à la **commande** ou à l'**organisation** : laitalapause@swissmilk.ch ou 031 359 57 28